

Revue de presse

Journal : La Liberté

Date : 24.03.2023

Réorganisation de la Coreb acceptée

Payerne » Réunis en assemblée extraordinaire hier soir, les délégués ont avalisé la nouvelle réorganisation de l'association intercantonale.

La Communauté régionale de la Broye (Coreb), créée en 1988 et dont la mission principale est de promouvoir le développement économique de la région, a franchi une étape historique. Convoqués en assemblée extraordinaire hier soir dans l'entreprise Marcel Boschung, à Payerne, les délégués des 49 communes membres ont donné leur feu vert à la modification des statuts nécessaires à la réorganisation de l'association intercantonale.

Rappelons que le comité directeur a établi une nouvelle stratégie en concentrant les activités pour ces cinq pro-

chaines années. Ceci à la suite d'un audit, qui n'a constaté aucun manquement grave. Alors que la Coreb était dirigée auparavant par une seule personne, sa direction sera assurée par deux secrétaires régionaux. Christel Losey Mosimann, jusqu'alors directrice ad interim de la Coreb, se chargera notamment du domaine d'activité stratégique de l'aménagement du territoire et de la gestion de l'Association région Broye-Vully. Lionel Conus, secrétaire communal d'Estavayer qui prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} avril, s'occupera de la mobilité et de l'Association des communes de la Broye fribourgeoise (Ascobroye).

Le tandem se partagera les deux derniers domaines d'activités stratégiques: le développement économique régional

et les projets d'intérêt régional. Le comité directeur est remplacé par un comité exécutif composé des deux préfets (Broye fribourgeoise et vaudoise), d'élus et de représentants du milieu économique.

Est-ce que le vote unanime et l'absence d'intervention de l'assemblée hier soir sont des signes de désintérêt? «Non, je pense plutôt que nous avons répondu aux attentes des communes. Leurs idées ont été synthétisées, le rapport de synthèse était fouillé», répond Nicolas Kilchoer, président de la Coreb et préfet de la Broye. Il reconnaît que l'adoption des statuts était une formalité. Le plus difficile reste à venir. Les délégués de l'association attendent maintenant des résultats concrets du plan d'action 2023. »

DELPHINE FRANCEY

**COMMUNE
EXPRESS** »

CHÂTEL-SAINT-DENIS

Entente Le législatif a approuvé à l'unanimité (moins une abstention) le désenchevêtrement des bâtiments communs à la ville et à l'Association des communes pour l'école du Cycle d'orientation de la Veveyse.

Crédits approuvés Déplacement de conduites et extension du réseau d'eau potable (610 000 fr.). Remplacement d'une conduite (90 000 fr., crédit additionnel).

Petite enfance Règlement de mise à disposition et de subventionnement des places d'accueil extrafamilial de jour approuvé.

Entraide La proposition de groupe UDC-PAI (Morgan Pire) d'utiliser le solde du fonds de solidarité Covid pour soutenir la population a été jugée irrecevable, ce solde devant être versé au capital propre non affecté. **SZ**